



# Université d'été – BELC 2014

## les métiers du français dans le monde

### Procédure d'inscription

#### Candidat étranger ou français :

- titulaire du ministère des affaires étrangères
- contractuel du ministère des affaires étrangères
- contractuel d'un autre ministère
- contractuel recruté sur place (CRSP)
- assistant technique
- agent de droit local, de nationalité française ou étrangère, exerçant dans le réseau de coopération et d'action culturelle
- volontaire international

pris en charge par l'Institut français (Paris)

**Formule A**  
7 - 18 juillet

**Formule B**  
21 juillet au 1<sup>er</sup> août

**Formule C**  
7 juillet au 1<sup>er</sup> août

### CONDITIONS D'ADMISSION

Ouverte à tous les professionnels de l'enseignement du français, cette formation s'adresse à celles et à ceux qui ont un projet professionnel en relation avec la diffusion, la promotion ou l'enseignement du français et qui souhaitent acquérir ou développer des compétences de nature à favoriser un projet de mobilité professionnelle.

Les participants doivent avoir au minimum le niveau C1 du *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)* en français.

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'équipe de l'*Université d'été – BELC 2014* est à la disposition des candidats pour les conseiller sur le choix des parcours et des modules.

CIEP Département langue française  
Universités BELC  
1, avenue Léon-Journault  
F-92318 SÈVRES cedex

Gestion administrative  
Moufida MABROUK  
Téléphone : 33 (0) 1 45 07 63 62  
Télécopie : 33 (0) 1 45 07 60 55  
Courriel : [mabrouk@ciep.fr](mailto:mabrouk@ciep.fr)

Chef de projet  
Paul PETIT  
Téléphone : 33 (0) 1 45 07 63 57  
Courriel : [p.petit@ciep.fr](mailto:p.petit@ciep.fr)

Le programme et les contenus des parcours et modules sont consultables sur le site <http://www.ciep.fr/belc/ete-2014>

**Date limite de réception des dossiers de candidature : 30 mai 2014**

Les modules sont répartis dans 3 parcours professionnels : *Enseignement et formation*, *Ingénierie et formation de formateurs* et *Coopération et encadrement*. Pour être validée, l'inscription doit comprendre trois modules minimum obligatoires. Outre l'assiduité à ces modules, les participants devront assister au cycle des conférences organisées pendant la formation. Un quatrième module peut être sélectionné ainsi que des ateliers « hors parcours ».



# Université d'été – BELC 2014

## les métiers du français dans le monde

Les participants peuvent changer leur inscription jusqu'au **23 juin 2014**, après cette date aucun changement ne sera permis.

La fiche de candidature est à télécharger à partir du site <http://www.ciep.fr/belc/ete-2014>. Une fois remplie et visée par la hiérarchie, cette fiche doit être transmise par courrier électronique à l'Institut français (Paris), à l'attention de Mme Sylvie ROMATHIER ([sylvie.romathier@institutfrancais.com](mailto:sylvie.romathier@institutfrancais.com)).

Après étude par une commission, les dossiers retenus seront transmis au CIEP. Afin d'être averti en temps réel des candidatures potentielles, le CIEP sera en copie du courriel ([mabrouk@ciep.fr](mailto:mabrouk@ciep.fr)) adressé à l'Institut français ou une photocopie de chaque candidature parviendra en même temps au CIEP par courriel, télécopie ou courrier.

La fiche de candidature doit être accompagnée d'un CV.

### TARIFS - FORMATION

Formule A	7 au 18 juillet	775 euros
Formule B	21 juillet au 1 <sup>er</sup> août	775 euros
Formule C	7 juillet au 1 <sup>er</sup> août	1224 euros

### RÈGLEMENT DES FRAIS DE FORMATION

Le paiement sera effectué sur présentation de la facture adressée à l'Institut français (Paris).

### TARIFS – HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION

Hébergement et restauration sur le campus de l'Université de Nantes.

#### Formule A ou B, deux semaines au choix :

dimanche 6 juillet (arrivée l'après-midi) - samedi 19 juillet (départ le matin)

dimanche 20 juillet (arrivée l'après-midi) - samedi 2 août (départ le matin)

Forfait hébergement seul : 192,94 €

Forfait restauration 3 repas (déjeuner, déjeuner et dîner) : 332,21 €

Forfait restauration 2 repas (déjeuner et dîner) : 270,86 €

Forfait restauration 1 repas (déjeuner seul) : 135,42 €

#### Formule C, quatre semaines :

dimanche 6 juillet (arrivée l'après-midi) - samedi 2 août (départ le matin)

Forfait hébergement seul : 327,16 €

Forfait restauration 3 repas (déjeuner, déjeuner et dîner) : 664,35 €

Forfait restauration 2 repas (déjeuner et dîner) : 541,74 €

Forfait restauration 1 repas (déjeuner seul) : 270,86 €

### Les horaires de la restauration sont les suivants :



Petit-déjeuner : 7h30 – 9h00

Déjeuner : 12h00 – 14h00

Dîner : 19h30 – 21h00

**Aucune dérogation n'est possible.**



# Université d'été – BELC 2014

## les métiers du français dans le monde

### RÈGLEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION

La prise en charge des frais d'hébergement et de restauration est conditionnée au statut du candidat. Les CRSP, les agents de droit local et les volontaires internationaux bénéficient de la prise en charge par l'Institut français de ces frais pendant la durée du stage.

Pour les autres candidats, le paiement de ces frais doit s'effectuer au moment de l'inscription, en euros exclusivement.

Pour les candidats pris en charge par un organisme, une attestation de prise en charge doit parvenir au CIEP avec la copie du dossier de candidature. Le paiement sera effectué sur présentation de la facture adressée à l'organisme après la formation.

### TYPES DE PAIEMENT

**Païement par chèque** à l'ordre de l'agent comptable du CIEP

**Païement par virement et virement international**

Le paiement doit être adressé aux coordonnées bancaires ci-dessous :

Trésorerie Générale de Versailles  
16 Avenue de Saint-Cloud  
78018 Versailles Cedex

Identifiant national de compte bancaire – RIB

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
10071	78000	00001003976	91

Domiciliation
TPVERSAILLES TRESOR GALE

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1007	1780	0000	0010	0397	691

Identifiant international de l'établissement bancaire - BIC

BIC (Bank Identifier Code)
TRPUFRP1

Titulaire du compte

**CENTRE INTERNATIONAL ÉTUDES PÉDAGOGIQUES**  
**1 RUE LÉON JOURNAULT**  
**F-92318 SÈVRES**

Les frais bancaires sont à la charge des candidats ou, le cas échéant, de l'organisme payeur.

**Par mandat ou mandat international**

Le mandat doit être établi à l'ordre de l'agent comptable du CIEP.

### RÈGLEMENT DES FRAIS DES SORTIES CULTURELLES

L'inscription aux activités et le règlement des frais correspondants se font au bureau des activités culturelles en espèces (en euros exclusivement).



# Université d'été – BELC 2014

## les métiers du français dans le monde

### ANNULATION ET DESISTEMENT

Pour tout désistement formulé par écrit avant le **23 juin 2014**, concernant la formation et/ou l'hébergement et/ou la restauration, le montant versé sera remboursé dans sa totalité. Le CIEP effectuera un virement sur présentation d'un RIB ou d'un RIP international.

Pour tout désistement signalé après le **23 juin 2014**, sauf cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif, le montant versé ne sera pas remboursé.

En cas d'absence, d'abandon en cours de formation ou de départ anticipé, aucun remboursement ne sera effectué.

Le CIEP se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation ou un module en cas de nombre insuffisant d'inscrits ou en cas de force majeure.

### CONFIRMATION D'INSCRIPTION

L'inscription à la formation est soumise à l'agrément préalable du chef de projet.

Trois semaines avant le début de la formation, les stagiaires recevront une confirmation de l'inscription et une fiche de renseignements concernant l'arrivée à Nantes, à remplir et à renvoyer.

La personne dont la candidature n'a pas été retenue est informée par écrit et le montant versé est remboursé dans sa totalité.

### ÉVALUATION DU STAGE

En fin de formation, les stagiaires seront invités à remplir une évaluation concernant l'adéquation de la formation avec les objectifs décrits dans le programme ainsi que la qualité des animations.

### CERTIFICAT DE STAGE

À l'issue de la formation, un certificat, reconnu par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et par le ministère des affaires étrangères et du développement international, est délivré aux participants mentionnant l'intitulé et le nombre d'heures effectuées dans les modules, les ateliers et les conférences suivis.